

Activités internationales CGT



Espace Europe / Inter
Newsletter du Collectif international de la CGT

n° 1 - été 2012

Sommaire

ÉDITO

Édito

Actualités :

L'OIT dans la ligne de mire du patronat
la crise de l'emploi des jeunes
Conférence Rio+20
Sommet du G20

Brèves d'Afrique :

Libérez Basile Mahan Gahe - Côte d'Ivoire
Syndicats & associations, partenaires de lutte
Renforcement des capacités

Brèves d'Amériques :

Paraguay
Article sur l'accord de libre échange UE/Colombie-Pérou
Colombie
Mexique
Chili

Brèves de la Communauté des Etats indépendants :

Géorgie
Kazakhstan

Brèves d'Asie :

Birmanie
Chine
Corée
Japon
Bangladesh

Brèves de la Méditerranée et du Proche Orient :

Tunisie
Syrie
Iran
Turquie

Brève des Pays d'Outremer :

Martinique : un mauvais procès

Écho de la CSI :

Nouvelle édition du rapport annuel des violations des droits syndicaux

Écho des Global Unions

IndustriALL Global Union

Lancement de notre expression internationale

Le projet mûrissait depuis un certain temps. Le voici enfin concrétisé entre vos mains ou sur votre messagerie électronique ! L'espace Europe - International de la confédération se dote d'une expression propre pour rendre compte aux organisations de la CGT des activités du collectif international et leur apporter les éléments d'appréciation nécessaires sur les sujets internationaux.

Au travers de cette expression que nous nous efforcerons de rendre régulière, notre objectif est de rendre visible et audible l'analyse que la CGT fait des événements et thèmes mondiaux qui entrent en résonance par rapport à nos interventions syndicales : dans ce numéro d'été, il en est ainsi de la 101^e conférence internationale du travail de l'OIT à Genève, du sommet de la terre à Rio ou du G20 de Los Cabos.

Votre Newsletter Internationale proposera également, au-delà des sujets d'actualité, des rubriques régulières, notamment celles dédiées aux informations en provenance de la Confédération Syndicale Internationale (échos de la CSI) ou des fédérations de branches mondiales (écho des Global Unions). Les rubriques « À voir, À lire » et « Agenda » veilleront à ne manquer aucun document d'importance ou date cruciale.

Enfin, à chaque livraison, nous vous proposerons une série de brèves permettant de faire le point sur les interventions internationales de la CGT et sur l'actualité sociale dans le monde.

Paul Fourier

Membre de la Commission exécutive confédérale,
Co-animateur de l'espace Europe - International

Sommaire (suite)

A voir, à lire :

Le rapport annuel du BIT disponible sur le site de l'OIT en ligne

Le rapport annuel du BIT sur les Tendances mondiales de l'emploi (TME)

Le Rapport annuel sur les violations des droits syndicaux disponible sur le site de la CSI en ligne

Revues Altermondes sur :

- le Sommet du G20, parue en novembre 2011
- Rio+20, parue en juin 2012

Agenda international :

Lien

Actualités

L'OIT dans la ligne de mire du patronat

Le 7 juin 2012 à Genève lors de la Conférence Internationale du Travail, Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, a condamné le comportement du groupe des employeurs au sein de l'OIT.



Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation Internationale du Travail, la commission de l'application des normes qui juge habituellement les infractions aux conventions et recommandations d'une série de pays lors de chaque conférence annuelle ne peut en effet faire son travail. Le groupe des employeurs a transformé la commission en tribune pour dénoncer « l'infâme droit de grève » selon les propos tenu par son porte-parole et remettre en cause l'impartialité des travaux de l'OIT, notamment ceux de la commission des experts pour l'application des conventions et recommandations. Pourtant cette dernière commission est composée d'éminents juristes, indépendants des trois groupes de l'OIT, et produisant un travail indispensable à son bon fonctionnement.

L'attaque couvait depuis longtemps mais elle n'avait jamais été aussi violente. Au sein du groupe employeurs, l'offensive est clairement menée par le patronat européen, qui bénéficie du silence complice de nombreux gouvernements, notam-

ment européens, qui assistent à la joute en spectateurs. L'objectif poursuivi est d'évidence de réduire les pesanteurs que les normes internationales du travail génèrent face à la volonté d'assouplir les législations du travail. Sur la dernière période et dans le contexte de la crise, il apparaît de plus en plus que l'OIT et les normes dont elle est la garante constituent un rempart protecteur et qu'elle gêne les pays les plus engagés dans des logiques de déréglementations. Elle apparaît aussi comme un danger pour le patronat et pour les firmes multinationales, dans la mesure où les normes tendent de plus en plus à l'universalité, engageant par là même la responsabilité des entreprises.

La CGT condamne vivement cette agression des représentants des employeurs au sein de la Conférence Internationale du Travail et demande, avec la Confédération Syndicale Internationale, à ce que tout soit mis en œuvre pour que l'OIT retrouve au plus vite ses capacités d'agir au service des conventions dont elle est la garante, notamment de la convention 87 sur les libertés syndicales.

L'aggravation de la crise économique, financière, écologique ne peut en aucun cas déboucher, au nom de l'état d'urgence, sur une mise entre parenthèses des droits sociaux. La CGT, comme l'ensemble des organisations syndicales, continuera à défendre dans tous les lieux, avec force, conviction et détermination les droits fondamentaux des travailleurs, au moment même où ceux-ci, comme le confirme le rapport annuel de la CSI sur les violations paru le 5 juin 2012, n'ont jamais été aussi attaqués.

PC

La crise de l'emploi des jeunes, appel à l'action

En 2012, près de 75 millions de jeunes sont sans emploi à travers le monde et le risque qu'ils se retrouvent au chômage est trois fois supérieur à celui des adultes. Plus de 200 millions de jeunes gens travaillent mais gagnent moins de deux dollars par jour.

Face à l'ampleur sans précédent du problème, en mars 2011, le Conseil d'administration de l'OIT a inscrit la question de « La crise de l'emploi des jeunes » à l'ordre du jour de la 101^e session de la Conférence internationale du Travail en vue d'une discussion générale.

Ainsi, le rapport final de la Commission sur l'emploi des jeunes propose une gamme de solutions qui s'articule autour de cinq pôles majeurs, à savoir :

- les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi des jeunes, parmi lesquelles celles qui « renforcent la demande globale et améliorent l'accès au financement » ;
- l'employabilité – éducation, formation et passage de l'école à la vie active ;
- les politiques du marché du travail ;
- la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi indépendant ;

- les droits pour les jeunes avec pour objectif essentiel l'amélioration de la qualité de l'emploi des jeunes. À ce titre, « *les politiques en faveur de l'emploi des jeunes devraient notamment encourager la transition de l'emploi temporaire vers l'emploi stable* ».

À l'issue de cette discussion, tous les participants s'accordent sur le fait que seule une approche globale permettrait de résoudre ce qui est devenue une priorité mondiale absolue.

Ce problème concerne en effet toutes les régions du monde et à différents niveaux de développement.

Partout, le chômage et le sous-emploi persistants des jeunes impliquent des coûts économiques et sociaux très élevés.

Le risque de tensions sociales et politiques généralisées pourrait remodeler le tissu social tout entier ainsi que l'ensemble du système économique de façon imprévisible.

C'est pourquoi il est urgent et indispensable d'inverser la tendance, maintenant.

OY

Quelques chiffres :

- ➡ 4 millions de jeunes chômeurs de plus qu'en 2007,
- ➡ Plus de 6 millions d'autres ont cessé de chercher un emploi,
- ➡ Le taux de chômage global des jeunes est de 12,6 %,
- ➡ 7,5 millions de jeunes ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés, ni en formation,
- ➡ Les jeunes représentent plus de 50 % des travailleurs mal rémunérés.

Vous pouvez nous joindre :

Paul FOURIER

Membre de la CE Confédérale
Co-animateur de l'Espace Europe/
International
Courriel : paulfourier@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 65
Portable : 06 88 85 52 39

Pierre COUTAZ

Coordinateur, Activités internationales
CSI – OIT – Normes sociales
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Stéphanie BAVARD

Assistante
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Bruno DALBERTO

Afrique – Pays d'Outremer
Courriel : b.dalberto@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 07 57 75 28

Jean-Jacques GUIGON

Afrique
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 08 25 70 41

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillod@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Ozlem YILDIRIM

Droits - Migrations – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Conception - réalisation : La CGT
Espace Europe - International
Case 7-3 - 263 rue de Paris
93516 Montreuil cedex

Maquette : espace Communication
Maquettiste : Marie-Thérèse Grollier - 17/07/12
Photos : DR
Imprimé par nos soins

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

A voir, à lire :

Le rapport annuel de la Commission d'Experts pour l'application des conventions et de recommandations du BIT est disponible sur le site de l'OIT en ligne à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/reports/reports-submitted/WCMS_174828/lang--fr/index.htm.

Le rapport annuel du BIT sur les Tendances mondiales de l'emploi (TME) fournit les estimations régionales et mondiales les plus récentes de l'emploi et du chômage, de l'emploi par secteur, de l'emploi vulnérable, de la productivité du travail et de la pauvreté au travail, tout en analysant les problèmes et tendances des marchés du travail nationaux. Il est disponible en ligne sur le site de l'OIT à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_168092/lang--fr/index.htm.

Le Rapport annuel sur les violations des droits syndicaux dans le monde est disponible sur le site de la CSI en ligne dans les quatre langues officielles de la confédération à l'adresse suivante : <http://survey.ituc-csi.org/>.

Revues Altermondes sur :

- le Sommet du G20, parue en novembre 2011
- Rio+20, parue en juin 2012

Numéros à disposition – Bureau 7520 – 7^e étage de l'immeuble confédéral



Actualités

Rio + 20 : la grand-messe du green business

La Conférence Rio + 20 a rempli ses promesses pour les grands groupes multinationaux : elle leur a permis de se mettre en avant en servant leur plan de communication dans le cadre de ce qui s'est fortement apparenté à une grand-messe de l'« économie verte ». Surtout, les groupes multinationaux et les états se sont entendus sur un simple verdissement du capitalisme autorisant la poursuite d'un « business as usual » s'accommodant des coûts sociaux et environnementaux qu'il génère. Aucune règle n'est venue renforcer le dispositif, déjà notoirement insuffisant, de luttes contre les atteintes à la nature, et aux droits des populations à disposer d'un environnement préservé.

Comme l'indique le communiqué de presse de la CGT, « les États ont conclu le sommet de la terre sur le développement durable par l'adoption d'un texte particulièrement décevant en termes d'ambitions et d'engagements en faveur d'actions immédiates. Cette conclusion aux antipodes des attentes s'avère protectrice d'un système économique totalement antinomique avec les obligations qui s'imposent à nos sociétés pour répondre aux enjeux. Elle est insultante envers les popula-

tions qui souffrent, envers la préservation indispensable de la nature, envers le monde scientifique. Elle est pour une bonne part irresponsable, sa médiatisation positive n'y changera rien ! Les États ont fait le choix de céder au lobbying des grandes firmes internationales cramponnées sur une posture de préservation de modes de production et de consommation dont la finalité est le profit et la concentration des richesses ».

Ce résultat était malheureusement prévisible et la CGT ne se berçait guère d'illusions sur le « potentiel régulateur » de Rio + 20. Elle a déjà posé les jalons, avec la CSI et la CES, avec les ONG et plus largement avec de nombreux acteurs sociaux mondiaux, de transformations plus profondes. La CGT continue notamment de mettre en avant la position adoptée par le 49^e congrès, centrée sur le concept de « développement humain durable » qui, en réconciliant le social et l'environnemental permet d'envisager les transitions nécessaires pour déboucher sur un nouveau modèle de production, respectueux de l'homme et de la nature.

PC



G20 au Mexique : le changement n'est pas pour maintenant !

Les premiers mots de la déclaration finale des chefs d'État et de gouvernement qui émane des travaux du G20, réunis à Los Cabos les 18 et 19 juin 2012, mettent l'accent sur l'unité du monde pour promouvoir la croissance et l'emploi. Certains commentateurs soulignent la victoire que représenterait le fait d'avoir placé la croissance au cœur des débats dans un contexte difficile et évoquent une prise de conscience de la gouvernance mondiale sur la nécessité d'une relance. Ils saluent également l'avancée en matière de régulation financière que constituerait le renforcement des pouvoirs du Conseil de Stabilité Financière, qui pourrait devenir une Organisation Mondiale de la Finance. Ils oublient cependant que la feuille de route du CSF comprend également un rôle de surveillance du budget des états et de lutte contre les déficits publics, ce qui en fait une arme à double tranchant.

Globalement, les organisations syndicales internationales qui attendaient un effet au plan mondial du changement de cours promis pour la France doivent ajuster leurs espoirs. Le G20 de Los Cabos accouche d'une déclaration finale qui ressemble aux précédentes : elle est très décevante, largement insuffisante et ne change pas le cours général emprunté par le G20 depuis le démarrage de la crise. Elle continue de faire la part belle aux institutions financières internationales et de renvoyer l'OIT, dont la crise n'est pas évoquée, à ses chères études. Tous les G20 depuis celui de Londres s'en remettent en particulier au FMI pour opérer l'ajus-

tement structurel rendu « nécessaire » par la crise. Le socle de protection sociale est évoqué comme un vœu pieux et il y a malheureusement fort à parier que peu de choses évolueront suite au G20 de Los Cabos dans le traitement des situations de crise par des remèdes articulant prioritairement rigueur et austérité. De nombreux pays, notamment ceux soumis aux pressions de la Troïka en Europe, continuent en effet d'hypothéquer leurs chances d'une reprise durable en s'attaquant aux salaires, au niveau de vie, aux systèmes de protection sociale, de santé, d'éducation. De façon assez symptomatique, la mise en œuvre du plan d'action sur l'emploi est d'ailleurs exclusivement confiée aux ministres des finances, laissant de côté les ministres du travail et de l'emploi.



On enregistre même un recul, ce qui est un comble, par rapport à la déclaration finale du G20 de Cannes puisqu'il n'y a plus de mention faisant référence à des outils possibles de régulation de la finance du type de la taxe sur les transactions financières.

La déclaration finale du G20 a enfin intégré la phrase suivante dans son para-

graphe 20 : « *Les réformes structurelles en plein respect des principes et droits fondamentaux au travail, peuvent jouer un rôle important dans la croissance économique pour générer des opportunités sur le marché du travail, de la mobilité et des emplois* ». Une telle phrase légitime les réformes de flexibilisation des marchés du travail en supposant qu'elles ne remettent pas en cause les conventions fondamentales de l'OIT. La phrase rend les droits fondamentaux secondaires, voire accessoires par rapport aux réformes structurelles qu'elle rend essentielles et légitimes. De plus les conventions fondamentales ne portent pas sur l'emploi, les formes du contrat de travail, la hiérarchie des normes ou le contenu de la négociation collective. Inviter à des réformes structurelles sur l'emploi pousse donc à s'engager dans la voie tracée par la dérégulation du travail en Europe, les attaques aux garanties collectives et aux systèmes de protection sociale ou les accords régressifs de type compétitivité/main d'œuvre.

Pour la CGT, qui avait fait le choix de ne pas être présente au Mexique, le sommet du G20 de Los Cabos n'inverse aucune des tendances lourdes qui ravagent l'économie mondiale. Bien au contraire d'infléchir les logiques de dérégulation des marchés du travail, d'austérité et de rigueur, il semble les légitimer au nom de la croissance et de l'emploi. Au G20, le changement n'est décidément pas à l'ordre du jour.

PC

Libérez Basile MAHAN GAHE !

Une exigence du monde syndical !

Basile MAHAN GAHE, Secrétaire général de la centrale syndicale DIGNITE (Côte d'Ivoire), qui n'a jamais caché sa proximité avec le Président de la République déchu Laurent GBAGBO, est emprisonné sans jugement à 900 kilomètres d'Abidjan depuis plus d'un an, après la victoire d'Alassane OUATTARA.

Dès les premiers jours de son emprisonnement, la CGT, la CSI, la CSI Afrique, l'OIT se sont mobilisées, en vain jusqu'à ce jour, pour obtenir sa libération.

Au mois de janvier dernier, la CGT en lien avec la CSI, s'est rendue à Abidjan, où elle a rencontré les trois secrétaires

généraux des confédérations syndicales (UGTCI, DIGNITE, FESACI), pour contribuer à la venue d'une délégation internationale qui rencontrerait Basile dans sa geôle (l'autorisation judiciaire ayant été obtenue à cette occasion), et qui serait reçue par les autorités pour demander en appui de la demande du syndicalisme ivoirien, la libération de notre camarade.

Cette délégation syndicale internationale (dont la CGT) conduite par la CSI, s'est rendue mi-avril à Abidjan, puis, sous protection de l'ONUCI, dans la ville du nord ivoirien où Basile MAHAN GAHE est retenu prisonnier.

Cette importante mission syndicale internationale, comme la longue interview de la CGT dans le plus grand journal d'opposition de Côte d'Ivoire, ont incontestablement contribué à ce que Basile soit enfin récemment entendu par des juges.

Il n'est désormais plus exclu que la demande de liberté conditionnelle qu'il a pu déposer soit suivie d'effets dans les semaines à venir. Néanmoins, la pression doit être maintenue, et notre exigence militante reste la même : « Libérez notre camarade Basile MAHAN GAHE ! »

JJG

Syndicats et associations, partenaires de lutte ...

Ces trois dernières années, à l'initiative de la CGT et de AIDES, un programme de lutte contre le VIH/sida en milieu du travail a vu le jour au Burkina Faso, au Niger et en Guinée. Objectif : mobiliser le mouvement syndical et associatif des trois pays concernés pour développer des politiques articulées et cohérentes de lutte contre le sida en milieu du travail. Enjeu : impulser et affirmer une démarche

conjointe syndicats et associative, qui s'appuie sur l'expertise et la légitimité des deux partenaires, permettant d'intégrer la lutte contre le VIH/ Sida dans une politique d'entreprise (prévention, non discrimination, intégration des personnes vivant avec le VIH ...).

Fort de cette expérience et du bilan positif tiré par l'ensemble des partenaires syndi-

caux et associatifs, du Sud comme du Nord, de nouvelles discussions se sont ouvertes avec AIDES pour engager un nouveau programme dans les pays de l'Afrique francophone.

BD

Renforcement des capacités

La CGT, la CFDT et la CSI Afrique avaient déposé, en avril 2012, un projet commun auprès de l'AFD (Agence française de développement), afin d'obtenir un financement. L'AFD a décidé de soutenir ce projet.

Objectif : soutenir l'action des centrales syndicales (au Bénin, Burkina Faso, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal et Togo) en matière économique pour faire

du travail décent une réalité en Afrique, par le biais de différentes activités (formation, constitution de comités d'analyse et de recherche syndicale, élaboration de déclarations communes, rapports alternatifs). Les effets recherchés par ce projet sont de nature à créer un environnement institutionnel, économique et social de nature à favoriser le renforcement de la légitimité de l'action publique, le développement du pays et une meilleure redis-

tribution des ressources au profit du plus grand nombre. Ce projet, en renforçant les capacités des syndicats de l'Afrique de l'ouest, les rend plus influents en vue d'une meilleure défense des intérêts des travailleurs dans le dialogue social et, ce faisant, vise à réduire la pauvreté et les inégalités.

BD

Paraguay

À la faveur d'un « procès politique en destitution » expédié en quelques heures, le Président du Paraguay, Fernando Lugo, a été démis de ses fonctions, vendredi 22 juin 2012, pour avoir « failli à sa tâche », notamment après les affrontements qui ont coûté la vie à onze paysans et à six policiers.

Le président Lugo avait été le premier chef d'État de gauche élu avec son parti, l'Alliance patriotique pour le changement, après des dizaines d'années de dictature et de gouvernements conservateurs.

Son alliance avait recueilli la majorité des suffrages sur la base d'un programme destiné à aider les plus pauvres et à mettre en œuvre une réforme agraire dans un

pays où l'agriculture compte pour 25 % du PIB.

La plupart des chefs d'État d'Amérique latine et centrale ont condamné ce coup de force. L'Unasur (l'Union des nations sud-américaines), le Mercosur (Marché commun du sud) et la Celac (Communauté d'États latino-américains et caraïbes) ont, la semaine dernière décidé de suspendre le Paraguay dans leurs espaces respectifs.

Les deux principales organisations syndicales du Paraguay, la Centrale nationale des travailleurs (CNT) et la Centrale unitaire des travailleurs – Authentique (CUT-A) se sont, elles aussi exprimées avec force contre cette destitution, arguant des violations du

processus juridique et du droit à la défense.

Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, a adressé un courrier de solidarité aux secrétaires généraux des deux centrales, dans lequel il réaffirme la solidarité de notre organisation avec ses homologues du Paraguay, notre soutien sans faille à la démocratie, la paix, aux droits humains et syndicaux, pour la construction d'un nouveau modèle social qui soit au service de la majorité de la population.

La CGT s'engage également à se joindre à tous les efforts de solidarité qui seront organisés dans la région et au-delà.

MCN

Accord de libre-échange UE - Colombie - Pérou

Le 13 juin, le Parlement européen a approuvé en plénière une résolution qui « suggère » aux gouvernements de la Colombie et du Pérou de « mettre en place rapidement un comité consultatif sur les droits de l'Homme et les principes démocratiques », avant la ratification définitive de l'Accord de libre-échange (ALE) entre l'UE et ces deux pays.

La résolution ajoute qu'elle « condamne vigoureusement les assassinats de syndicalistes, défenseurs des droits de l'Homme [...] », cependant, qu'elle « note que le nombre de cas de syndicalistes assassinés a toutefois baissé au cours des deux dernières années ».

Cette résolution reste bien en deçà du nécessaire, puisqu'elle ne contient aucun mécanisme contraignant qui garantisse le respect des droits énoncés ci-dessus, aucun outil de contrôle effectif et encore

moins, un mécanisme de sanctions en cas de non-respect des termes de l'accord.

La réalité en Colombie demeure plus que préoccupante. L'ALE signé avec les États-Unis en mai 2011 impliquait également le strict respect du fait syndical, dont l'arrêt total de la violence. Pourtant, 49 syndicalistes ont été assassinés l'année dernière, et cette année, sept militants ont déjà perdu la vie. La Colombie détient en effet le triste record des assassinats de syndicalistes (2 930 depuis 1986).

La CGT craint que la situation n'empire encore avec l'arrivée plus massive d'entreprises européennes.

Le gouvernement colombien pourrait vouloir simplifier leur implantation, et l'on pourrait assister – impuissants – à une recrudescence des actes de violence

et des meurtres à l'encontre des syndicalistes et de leurs proches.

En outre, la question se pose : les ALE bilatéraux – susceptibles d'être un frein à une éventuelle intégration régionale – sont-ils le meilleur moyen d'assurer le développement des pays, dans la mesure où ces accords commerciaux sont fondés sur des politiques libérales dont l'objectif est de répondre aux visées des multinationales européennes, plutôt qu'aux besoins réels des populations locales ?

Enfin, l'Union européenne peut-elle justifier la signature d'un tel Accord de libre-échange avec la Colombie et le Pérou, en se contentant de vœux pieux quant au respect des droits de l'Homme et syndicaux ?

MCN

Colombie

La cour constitutionnelle de Colombie a rendu un jugement le 31 mai 2012, qui stipule que les conventions n^{os} 87 et 98 de l'OIT sont contraignantes et par conséquent auto-exécutoires. Le gouvernement dispose maintenant d'un laps de temps réduit pour les mettre en applica-

tion sur les lieux de travail où elles ne sont pas respectées. Cela concerne autour d'un millier de salariés, licenciés dans la plus parfaite illégalité.

La CUT (Centrale unitaire des travailleurs) craint néanmoins que ce jugement

soit difficile à mettre en application, car même en cas de réintégrations, les employeurs trouvent systématiquement de nouvelles raisons pour licencier des syndiqués et/ou syndicalistes trop zélés. Affaire à suivre.

Mexique

Selon l'Union nationale du travail (UNT), 95 % des contrats d'embauche signés aujourd'hui au Mexique sont des faux, dans la mesure où ils sont signés par des syndicats créés de toutes pièces par le patronat. Même le gouvernement est impliqué, dans la mesure où ces contrats

existent aussi dans les entreprises publiques. Alors que les « contrats collectifs de protection patronale » (conventions collectives) sont renégociables tous les deux ans, ces contrats sont aujourd'hui si peu nombreux qu'ils se trouvent noyés dans la masse des contrats faux (« contra-

tos falsos ») qui ne sont pas renouvelés, tant qu'ils ne sont pas dénoncés. La CSA a lancé une campagne contre ce type de contrats, relayée par la CSI à l'international.

Chili

Une coordination sociale (« mesa social ») a été créée, qui regroupe les syndicats, les organisations de la société civile (OSC), les associations d'étudiants, de juristes, de défense des droits humains... au Chili, dans le but de mieux défendre les intérêts de la population dans son ensemble. Dans la mesure où son revenu moyen par habitant s'élève à 24 000 dollars, le Chili est

considéré comme un pays avancé, mais les écarts sont considérables, entre les deux millions de travailleurs qui vivent avec 320 dollars par mois et les 10 % qui détiennent la plupart des richesses du pays.

La Centrale unitaire des travailleurs (CUT) souhaite qu'à l'occasion du

Sommet UE-Amérique latine, la CGT organise une délégation comprenant des représentants de plusieurs de nos fédérations, afin de mettre en place un réel programme de travail sur les mines de cuivre, la grande distribution et les centres d'appel dans un premier temps.

MCN

Brèves de la communauté des États indépendants

Géorgie

Depuis 2006, le Président de ce pays du Caucase Mikhaïl Saakashvili expérimente une thérapie de choc qui vise à « libérer l'économie des pesanteurs que génère la législation du travail ». Produit d'appel pour de supposés investisseurs, cette orientation vulgairement ultralibérale a pris la forme d'un remplacement de l'ancien code du travail en 2011. Le nouveau « code » s'apparente dans ses contenus à un mode d'emploi pour opérer le basculement d'une économie formelle vers une économie informelle. La CGT est engagée aux côtés de la centrale syndicale géorgienne GTUC dans plu-

sieurs actions solidaires (plainte devant l'OIT, accord sur les migrants) pour mettre fin à cette offensive. Un prochain numéro de cette lettre d'info reportera plus en détails les expérimentations que subissent depuis plusieurs années les travailleurs géorgiens et leurs familles.

Kazakhstan

Le 16 décembre 2011, dans la ville de Janaozen située à l'ouest du pays (province de Manghystau), près d'une vingtaine de personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées alors qu'ils participaient à une manifestation exigeant le droit d'organiser un syndicat indépendant, l'égalité

des droits entre travailleurs locaux et travailleurs migrants et des hausses de salaires. Depuis plusieurs mois, les travailleurs du pétrole de cette région au sous-sol très riche, étaient en lutte pour améliorer leurs conditions de travail et de rémunération, sans recevoir pour autant le soutien de la centrale syndicale principale du pays, la FPRK, qui compte parmi ses membres le président du pays, Nursultan Nazarbaev. Parmi les victimes figuraient de très jeunes manifestants, dont une jeune fille de 15 ans. La CGT a récemment participé à une mission de la CSI qui visait entre autres à faire le point sur l'attitude de la FPRK face aux événements de Janaozen.

PC

FTUB Birmanie

L'allègement de la dictature est un événement important pour les organisations syndicales et la société civile de Birmanie. De nombreux syndicats naissent au niveau local ou d'entreprise. La FTUB attend sa reconnaissance comme confédération pour pouvoir intervenir et permettre à ses dirigeants et militants d'intervenir au grand jour sans risquer leur liberté ou leur vie. Dès que possible, la CSI organisera une conférence syndicale à Rangoun pour structurer la coopération internationale syndicale.

ACFTU Chine

La rencontre avec la Fédération des syndicats de Chine était prévue depuis plusieurs mois et faisait suite à une visite à l'ACFTU de la province du Guangdong (Canton) à l'occasion de la mission à Hong Kong en mai dernier. L'ACFTU souhaite coopérer sur les questions de négociation collective, sécurité sociale, sur les firmes multinationales et les investissements chinois en Europe et renforcer les coopérations entre Comités régionaux CGT et structures provinciales de l'ACFTU.

KCTU de Corée

Les différences sont importantes entre les situations sociales et syndicales et les relations du travail en Corée et en France. Les syndicats coréens sont en but à une répression violente et luttent contre l'affaiblissement du mouvement syndical.

La KCTU a lancé une campagne internationale pour la reconnaissance par Samsung (semi conducteurs) des cancers du sang comme maladie professionnelle. Ce que Samsung refuse jusqu'à présent. Elle demande un soutien dans cette bataille. Par ailleurs, la situation des salariés se dégrade avec un chômage élevé

et des licenciements massifs, une augmentation de la précarité et un système de sécurité sociale qui ne couvre pas totalement les travailleurs. Tout cela sur fond d'augmentation du coût de la vie.

Zenroren Japon

Une des grandes préoccupations actuellement du Zenroren concerne le TPP – Trans-Pacific Partnership. Il s'agit d'un traité multilatéral de libre échange d'intégration des économies des deux côtés du Pacifique.

Le premier traité a été signé en 2005 par Brunei, le Chili, la Nouvelle-Zélande et Singapour. Les Etats-Unis ont rejoint la négociation en 2010 avec l'Australie, la Malaisie, le Pérou et le Vietnam. Puis, en novembre 2011 c'est le tour du Canada, du Japon et du Mexique. Zenroren est contre le TPP et le gouvernement japonais hésite mettant dans la balance les relations économiques avec la Chine et une forte campagne contre l'entrée dans le TPP est menée par la société civile japonaise dont Zenroren et certains syndicats de Rengo.

La coopération avec le Zenroren portera sur la formation syndicale mais aussi dans un cadre multilatéral (NTUI Inde et EU Etats-Unis) sur la précarité de l'emploi.

GEFONT Népal

La situation au Népal reste difficile pour les organisations syndicales. L'instabilité pèse sur les conditions de vie et de travail et limite les perspectives d'amélioration.

Face à cette situation, l'unité syndicale s'est renforcée et permet aux organisations de faire entendre leur voix. GEFONT propose un développement des coopérations et une rencontre à l'occasion d'un voyage en Inde géographiquement proche.

Bangladesh

Malgré la répression qui dure depuis des mois et prend de l'ampleur, de nombreuses grèves éclatent au Bangladesh : transports locaux, ports, construction, enseignement, textile. Les revendications : des augmentations de salaires et l'arrêt des poursuites injustifiées et de la répression et du harcèlement des organisations syndicales.

Les attaques violentes contre les syndicalistes et les ouvriers ont eu pour conséquence la mort de plusieurs manifestants et piquets de grève ainsi que l'assassinat d'Aminul Islam, dirigeant du Bangladesh Center for Worker Solidarity (BCWS), une fédération du textile. Sa mort vient s'ajouter aux nombreuses disparitions de militants syndicaux depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement, il y a trois ans au Bangladesh.

Les salariés de l'industrie textile ne s'arrêtent pas pour autant de lutter, de revendiquer, d'exiger des grandes marques et entreprises donneurs d'ordre le respect des règles de Responsabilité sociale dont elles se sont elles-mêmes dotées.

MLB

Brèves de la Méditerranée et du Proche Orient

Tunisie

La CGT, qui a soutenu tout le processus démocratique et la Révolution du Jasmin, était présente aux côtés des travailleurs tunisiens lors de la manifestation du 1^{er} mai.

La CGT condamne par ailleurs avec la plus grande fermeté l'incendie du siège régional de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) qui a eu lieu le 12 juin 2012.

Syrie

La CGT, membre de la plateforme « Appel Solidarité Syrie », fait part de sa

vive inquiétude face aux attaques meurtrières qui se multiplient et exprime sa volonté de résolution pacifique du conflit dans le pays.

Iran

La CGT condamne la vague de répression à l'encontre de militants ouvriers en Iran et est vivement préoccupée du sort des militants des mouvements sociaux emprisonnés.

La CGT réitère son soutien aux revendications des travailleurs iraniens pour la création de syndicats indépendants.

Turquie

La CGT condamne les attaques à grande échelle contre la Confédération des syndicats des travailleurs du secteur public (KESK) et un certain nombre de ses syndicats affiliés qui ont eu lieu le 25 Juin, entraînant l'arrestation de 71 membres et dirigeants syndicaux. Avec la CSI (Confédération syndicale internationale), la CGT réclame leur libération immédiate et inconditionnelle.

OY

Brève des pays d'Outremer

Relaxe pour la Secrétaire générale de la CGTM (Martinique)

Ghislaine Joachim Arnaud, Secrétaire générale de la CGTM (Martinique) avait été accusée en décembre 2010 « d'incitation à la haine raciale » par le tribunal correctionnel de Fort-de-France, condamnée à 3 000 euros d'amende et au versement d'1 euro de dommages et intérêts à l'Association « Respect DOM » présidée par Jean-François Hayot, membre d'une des familles colons des plus riches de l'île, à l'origine de la plainte.

Il lui était reproché d'avoir écrit sur le livre d'or d'une chaîne TV le slogan scandé durant trente-huit jours par les manifestants du mouvement de février-mars 2009 « *La Martinique est à nous, la*

Martinique ce n'est pas à eux. Une bande de békés voleurs, profiteurs ; nous allons les foutre dehors ».

Ghislaine et la CGTM ont fait appel. Le procès a eu lieu en mars. Ce fut l'occasion de démontrer qu'il s'agissait d'un mauvais procès engagé contre le syndicalisme martiniquais, contre toute une population qui s'est dressée en 2009 pour dénoncer le pillage économique, les droits bafoués et l'injustice, l'exploitation ou la « *pwofitayson* ».

Porteur d'un message de soutien de Bernard Thibault et présent lors du procès en appel, la délégation de la CGT a témoigné à la barre pour rappeler que

CGT et CGTM, leurs militant-e-s et dirigeant-e-s, portent des valeurs et des combats communs depuis des décennies : la lutte en faveur de la justice sociale, la défense collective des salariés, la lutte contre l'exploitation, contre les discriminations – et en premier lieu le racisme, la lutte contre le colonialisme.

Message, parmi d'autres, entendu par le tribunal qui a prononcé la relaxe. Assurément, le verdict représente une belle victoire pour le monde du travail et le syndicalisme martiniquais.

BD

Violation des droits syndicaux : le rapport annuel de la CSI est disponible

L'édition 2012 du Rapport annuel de la CSI sur les violations des droits syndicaux dans le monde (<http://survey.ituc-csi.org/>), couvrant la période de janvier à décembre 2011 a été lancée le 5 juin à Genève lors de la 101^e Conférence internationale du travail. Les attaques contre les droits syndicaux y sont recensées méthodiquement et répertoriées par pays et par zones continentales.

Ce rapport est tout aussi fourni que les années précédentes : 370 pages de violations en tous genres, qu'elles soient de nature contractuelle (abus de contrats précaires, sous-traitance ...) ou, plus grave, qu'elles portent atteinte à l'inté-

grité même des salariés et de leurs représentants (violences, persécutions, assassinats).

À noter : l'année dernière, près de 80 syndicalistes ont trouvé la mort en raison de leurs activités, donc 40 rien qu'en Colombie.

Les pays dits démocratiques et développés ne sont pas épargnés. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, et à l'instigation de la CGT, notre pays est régulièrement épinglé pour différents types de violations des droits syndicaux. Cette année, il s'agit de réquisitions abusives fin 2010 lors de la campagne contre la réforme des retraites,

de discriminations à l'encontre de syndicalistes, ou encore de licenciements arbitraires.

Plus généralement, l'édition 2012 attache une attention particulière aux atteintes aux droits qui frappent les travailleurs de nombreux pays européens : suspension des procédures de négociations collectives en Grèce, atteintes aux droits dans des logiques austéritaires en Hongrie, au Portugal ou en Roumanie, attaques graves contre les libertés syndicales en Géorgie sur fonds de réformes d'inspiration ultra-libérale.

MCN

Écho des Global Unions



Rassemblé, plus cohérent, le syndicalisme international des travailleurs de l'industrie gagnera-t-il en efficacité ?

Les 1 000 délégué-e-s des 109 pays des fédérations syndicales internationales de la métallurgie, de la chimie, des mines-énergie et du textile représentant 354 affiliés et 50 millions de membres ont décidé de fusionner et de créer IndustriALL Global Union le 18 juin 2012 à Copenhague (Danemark).

Il s'agit de répondre aux transformations des entreprises industrielles. Elles ont développé leur chaîne productive au niveau mondial et recouvrent plusieurs champs professionnels, à l'image du secteur automobile où des travailleurs de la métallurgie, de la plasturgie, du verre et du textile contribuent ensemble à la conception et à la fabrication d'un véhicule.

Il y a donc un sens à se retrouver au sein de la même fédération syndicale internationale. Le congrès a pris le temps de fixer les priorités du programme d'action. La première est de combattre le travail précaire partout dans le monde. Du matériel est édité, des initiatives vont être prises dans toutes les régions du monde. Pour contrebalancer le pouvoir des firmes multinationales, l'accent est mis sur la mise en place de réseaux syndicaux en leur sein, afin que les syndicalistes des groupes échangent, se retrouvent et agissent régulièrement et solidairement ensemble. La négociation et la signature d'accords-cadres internationaux restent le moyen privilégié pour contraindre les firmes à s'engager sur le respect des normes de l'OIT et les principes directeurs de l'OCDE, sans que la question de l'exi-

gence du suivi de cet engagement soit résolue. Le travail syndical par grande filière industrielle pour mieux se coordonner sera développé.

Dans l'industrie, le syndicalisme du 21^e siècle est né. Son efficacité dépend désormais de l'engagement de chaque fédération nationale affiliée à le faire vivre et de la capacité de chaque syndicat à relayer dans son entreprise les initiatives décidées en commun. Judicieusement articulé autour de l'amplification de nos relations bilatérales dans le monde, pour notre part, nous nous y emploierons.

Christian Pilichowski
Fédération des Travailleurs de la
Métallurgie

Calendrier international 2012

N.B. : les calendriers figurant ci-dessous se concentrent sur les événements mondiaux et ne concernent l'Europe que dans la relation de celle-ci aux instances et/ou aux sujets internationaux.

1 – Calendrier international multilatéral

Le calendrier ci-dessous ne centralise que les dates fixées à l'agenda des institutions dans lesquelles notre participation est requise ou des organisations internationales auxquelles nous sommes affiliés (instances statutaires et réseaux de la CSI, organisations continentales de la CSI, et TUAC). Il ne reprend pas les événements relevant de la coopération bilatérale ou les invitations aux congrès d'organisations syndicales nationales (voir point 2).

DATES	LIEUX	INSTITUTIONS	SUJETS	CAMARADE EN CHARGE
10/02	Paris	CSEEI	Préparation du G20 sous présidence mexicaine	PC
14/02	Paris	FSM-CRID	Point sur la situation des forums sociaux	BD
14/02	Paris	CSI AFD	Rencontre avec l'AFD sur le programme Agricole de la CSI	OB, RT, BD
5/03	Bruxelles	CSI-PERC	6e Comité exécutif du PERC	PC
6/03	Paris	PCN-OCDE	Session du point de contact national à Bercy	PC
15 au 30/03	Genève	OIT	313e session du CA du BIT	PC
19 au 23/03	USA	CSI-TUAC	Réunion du groupe de travail économie de la CSI et session du TUAC	NMG, MCN
27/03	Bruxelles	CSI-PERC	Réunion des responsables des relations internationales des affiliés CSI	PC
28-29/03	Bruxelles	CSI	Réunion de sélection des cas de la zone Europe pour la 101e CIT	PC
28 au 30/03	Bruxelles	FSM - CES - ONG	Comité d'initiative et assemblée pénultième de la Joint Social Conférence	JMJ, BD
4/04	Paris	FSM - CRID	Préparation du Forum social mondial	BD
Début avril 2012	Bruxelles	CSI	Réunion de sélection des cas mondiaux pour la commission des normes lors de la 101e CIT	PC
avril 2012	Bruxelles	CSI TUDCN	Réunion des OS donatrices sur l'Afrique	BD, JJG
17 au 20/04	Porto Allègre	CSI-TUCA	Congrès de la Confédération syndicale des Amériques	PF, HB
7 au 9/05	Helsingor Danemark	CSI-TUDCN	Réunion plénière du réseau Coopération au développement de la CSI	BC, MCN
9 au 11/05	Bruxelles	CSI-PERC	Réunion sur Eastern Partnership et sur les pays à risques en Europe	PC
24 au 25/05	Bruxelles	Concord	Séminaire « Beyond 2015 »	MCN
30/05 au 15/06	Genève	OIT	101e session de la Conférence internationale du Travail	PC, DR
5/06	Paris	PCN-OCDE	Session du Point de contact national à Bercy	PC
17 au 20/06	Los Cabos (Mexico)	G20	Participation au 2e L20	PC

20 au 22/06	Rio de Janeiro	ONU	Sommet de la terre	DG
4 au 7/07	Lyon	CRID	Université d'été du CRID	BD, JMJ, MCN, PC, OY
28-29/07	Hong Kong	HKCTU	Conférence internationale sur négociations collectives	MLB
27/08 au 1/09	Cameroun		Plateforme dette et développement	BD
Fin septembre 2012	Gdansk (Pologne)	CSI	École d'été de la CSI, préparation de la 9 ^e Conférence régionale européenne de l'OIT	PC
24/10	Hanoï	ASEM	Réunion partenaires sociaux de l'ASEM	MLB
30 et 31/10	Aman	CSI DHS	Réseau développements humains et syndicats	PC
1er et 2/11	Aman	CSI	Bureau exécutif et Conseil général	BT, PC
Octobre ou novembre	Inde	NTUI, Zenroren, CGT, UE	Séminaire sur la précarité au travail : état des lieux et préparation d'une action commune	MLB et FD commerce et métaux
12 au 16/11	Paris	CSI-TUDCN		MCN
mi novembre	Genève	OIT	314 ^e session du CA du BIT ; examen par le CLS d'une éventuelle plainte CGT	PC
12 au 16/11	Paris	CSI-TUDCN	Réunion plénière du réseau Coopération au développement de la CSI	MCN
Fin 2012	Moscou	OIT-G20	Conférence conjointe OIT-G20 en préparation de la présidence russe	PC

2 – Calendrier international bilatéral

Le calendrier ci-dessous ne centralise que les événements relevant de la coopération bilatérale (missions ou coopérations syndicales bilatérales) ou les invitations aux congrès d'organisations syndicales nationales.

DATES	LIEUX	INSTITUTIONS	SUJETS	CAMARADE EN CHARGE
2 au 5/02	Géorgie	GTUC-OIT	Signature d'un accord CGT - GTUC sur les migrations du travail, sous l'égide de l'OIT	PC
20-24/02	Japon	Zenroren	Fin du projet de coopération après les accidents de Fukushima	MLB
28-29/02	Montpellier	CRO du CNFPT	Outre Mer	BD
16 au 23/03	Côte d'Ivoire	CSI, CSI Afrique, CSC CFDT, OS ivoiriennes	Mission pour obtenir la libération de Basile Mahan Gahe (Dignité)	JJG
24/03	Fort de France	CGTM	Procès de Ghislaine Joachim-Arnaud	BD
Printemps 2012	Côte d'Ivoire	UGTCI	Congrès de la première OS de Côte d'Ivoire	JJG
avril 2012	Madagascar	FISEMA FISE-MARE CTC	Formation de formateurs	OB
avril 2012	Saint-Pierre et Miquelon	CGT SPM	Congrès de la CGT	BD

2 au 7/04	Inde	PCN FD chimie CCFD Sherpa	Mission en Inde sur les infractions de Michelin aux principes directeurs de l'OCDE	PC, MLB
2 au 5/05	Sofia	KNSB	Congrès de la première OS de Bulgarie	PC
Mi mai	Hong Kong et Chine	ONG, syndicats	Mission sur les conditions de travail dans le sud de la Chine	MLB
11 au 17/05	Kazakhstan	CSI	Mission d'affiliation de la FPK à la CSI	PC
début juin	Genève	ACFTU	Réunion avec le membre travailleur de Chine du CA du BIT	MLB, PC
début juillet	Japon	Zenroren	Congrès de Zenroren	MLB
12/07	Israël	Histadrut	Congrès	OY
16 au 20/07	Madagascar	FISEMARE	Séminaire Travail décent - 35 ^e anniversaire Fismare	BD
9 au 13/08	Brésil	CUT	Congrès de la CUT	MCN / S. Dumousseau
17 au 20/09	Afrique du Sud	COSATU	Congrès du Cosatu	
fin septembre	Chine	ACFTU OIT	Mission bilatérale en Chine (+ questions OIT)	MLB, PC
sept. ou octobre	Togo	CSI Afrique OS du Togo	Intervention CGT sur la question de l'unité syndicale	JJG
21-23/10	Sahraouis	UGTSARIO	Congrès	JJG
automne	RDC	UNTC - CGT - CFDT	Projet possible sur la question du renforcement des capacités	JJG

3 – Calendrier des coopérations bilatérales donnant lieu à l'accueil de délégation

Le calendrier ci-dessous recense les délégations reçues à la confédération depuis janvier et celles dont la venue en France est connue à ce jour.

DATES	LIEUX	INSTITUTIONS	SUJETS	CAMARADE EN CHARGE
17/01	Montreuil	Comité de soutien à Mumia Abu-Jamal	Rencontre avec la présidente américaine du comité ; point sur la situation carcérale de Mumia	JMJ, PC
23 et 24/01	Montreuil	Zenroren (Japon)	Point sur les projets financés grâce à la souscription CGT	MLB
13/02	Montreuil	CSP Cameroun	Entretien avec des dirigeants	BD
22 et 23/02	Montreuil	CUT de Colombie	Accueil d'une délégation ; point sur les violations aux libertés syndicales en Colombie	PC, MCN
5/04	Montreuil	KCTU	Accueil d'une délégation KCTU + chercheurs coréens dans le cadre des coopérations A. Supiot	MLB, PC
25/04	Montreuil	ACFTU région de Jiangsu	Réunion à la CGT de présentation du syndicalisme français et de la situation sociale	MLB
29/06	Paris	CLC Canada / Iran	Rencontre avec CLC sur Iran	PC, OY
3/07	Montreuil	ACFTU / FNME	Accueil d'une délégation chinoise	PC
6/07	Montreuil	BPI, FO	Accueil d'une délégation colombienne	PC / MCN

4 – Calendrier lié à la conduite de projets internationaux et à notre participation à des plateformes

Le calendrier ci-dessous recense les dates connues à ce jour de réunions de plates-formes thématiques au sein desquelles la CGT est représentée et les dates de missions se déroulant dans le cadre de projets (en général sous financement AFD).

DATES	LIEUX	INSTITUTIONS	SUJETS	CAMARADE EN CHARGE
6/02	Paris	AIDES	Projet VIH Travail en Afrique	BD, JJG
6/02	Paris	Plateforme Dette et Développement	Plan de travail 2012	OB, BD
7/02	Paris	Réseau AMCP	Plan de travail 2012-2014	BD
à définir	Montreuil	Peuples solidaires	Campagne Chine Industrie du jouet / conditions de travail	MLB
2 au 10/03	Congo	PCPA AFD	Comité de pilotage du PCPA Congo	JJG
7/03	Paris	Plateforme Paradis fiscaux	Réunion et plan de travail 2012	PC
8/03	Paris	Réseau AMCP	Réunion plénière	BD
26 au 31/03	Guinée	AFD PCPA PRO-JEG	Assemblée générale du PCPA Guinée ; CGT au comité de pilotage	JJG
10/04	Paris	Plateforme Dette et Développement	Réunion sur CD2 Cameroun	OB, BD

